

## FICHE DE PROJET

**Nom du Projet1 : Concession des services de collecte et de transfert des Déchets solides de Conakry et sa Région**

**Secteur : URBAIN  
(Déchets Solides)**

**Institution porteuse du projet : Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD)**

## IDENTIFICATION

## Présentation succincte du projet

Ce projet résulte d'une défaillance structurelle des services locaux à assurer la collecte et le transfert des 1300 tonnes de déchets solides produits par jour à Conakry et sa région (Coyah, Dubréka et Forécariah). il comporte trois (03) composantes : (i) concession du service public de collecte et de transfert des déchets (ii) exploitation/ fermeture de l'ancienne décharge de la minière et (iii) la mise en œuvre d'un programme de communication pour un changement de comportement vis-à-vis des déchets solides. Ce projet financé par l'Etat Guinéen, les collectivités locales et les producteurs de déchets, sera mis en œuvre dans le cadre d'une concession par un opérateur privé(PPP).

## Objectif du projet

**Le projet vise les principaux objectifs suivant :**

- ✓ Améliorer le cadre de vie des populations par une collecte et un transfert régulier respectant l'Environnement d'au moins 90 % des 1300 tonnes de déchets solides produits par jour ;
- ✓ Assurer un régalage des déchets à la décharge de la minière suivant les règles d'exploitation des CET ;
- ✓ Promouvoir les bonnes pratiques de gestion et de réduction des déchets à partir des sources de production ;
- ✓ Assurer la restitution de la décharge de la minière au tissu urbain par des terrassements et des aménagements paysagers
- ✓ Protéger l'Environnement grâce à la réduction des pollutions dues aux déchets solides.

## Résultats attendus

- ✓ 1200 tonnes de déchets au moins sont collectés et transférées écologiquement par jour au site de la minière par une Entreprise professionnelle en la matière ;
- ✓ 1200 tonnes de déchets sont enfouis par jour à la décharge de la minière
- ✓ La décharge de la minière est fermée et sa restitution au tissu Urbain est effective en 2020 au plus tard ;
- ✓ Du compost est produits au profit de l'agriculture péri-urbaine et est commercialisé à l'horizon 2020 au plus tard ;
- ✓ Les producteurs de déchets sont sensibilisés et le tri des déchets à la source est effectif.

## Type de projet (Construction, exploitation, gestion, etc.)

- ✓ Gestion en amont et aval de l'élimination des déchets dans Conakry et sa région d : concession de service public pour 5 ans renouvelable une fois ;

<b>Etape de développement</b>	S1
<b>Priorité du Gouvernement (PIP, Plan d'urgence, autre.)</b>	Autre : Le 2 <sup>ème</sup> axe des objectifs à atteindre (Discours d'investissement du PRG en 2010)
<b>Risques identifiés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Régularité du financement d'une partie (20%) des coûts de la collecte par tous les producteurs de déchets et les collectivités locales bénéficiaires. L'Etat prend en charge au moins 80% du coût total lié au transfert et aux charges de la décharge de la minière ;</li> <li>✓ La capacité des PME locales à assurer la collecte pour le compte du concessionnaire du Transfert et de la mise en décharge</li> </ul>
<b>Localisation du projet</b>	
Site du projet	Conakry
Zone d'impact	Conakry, Coyah, Dubréka et Forécariah
<b>INFORMATION FINANCIERE</b>	
Coûts d'investissements estimés	59 Millions de USD sur 5 ans (2016-2020)
Contribution financière publique estimée	59 Millions de USD sur 5 ans (2016-2020)
Contribution financière privée estimée	05 Millions minimum pour les investissements et les frais de fonctionnement de démarrage (Année 1 du Projet)
Institutions en charge de la contribution publique	Gouvernement de la République de Guinée
<b>MISE EN OEUVRE</b>	
<b>Jalons clés</b>	
<b>Dernière étape connue du projet (niveau de préparation)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Validation du document de stratégie d'intervention ;</li> <li>✓ Approbation par l'ACGP/MP des DAO relatifs à la concession</li> </ul>
<b>Prochaine étape envisagée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Lancement des appels d'offres</li> <li>✓ Recrutement d'un concessionnaire</li> </ul>
Date estimée de démarrage des travaux	<b>2016</b>
Date estimée de fin des travaux	2020
<b>Institutionnel</b>	
Institution en charge de la mise en œuvre	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
Institution en charge du suivi	Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique (ANASP) du MATP
<b>Commentaires</b>	
Commentaires sur l'opportunité d'un PPP	
Le caractère intégré du projet exige une parfaite maîtrise de tous les maillons (transfert et mise en décharge) d'élimination des déchets pour atteindre les objectifs du projet. Le secteur privé professionnel en gestion et traitement des déchets est mieux outillé pour adopter une bonne stratégie et rechercher les financements pour assurer les lourds investissements de l'année 1 du projet .	
Commentaires généraux	
La perception des populations de la zone d'impact du projet est que leur cadre de vie se dégrade de jour en jour à cause principalement de l'insalubrité des villes. L'aspiration de ces populations est de vivre dans des villes propres. Le caractère complexe et répétitif des activités de gestion et de traitement des déchets exige d'importants financements dont le secteur public à lui seule n'est pas en mesure de mobiliser. Le secteur privé reste donc l'acteur le plus efficace pour répondre durablement aux aspirations des populations dans un rapport qualité – prix normatif. .	
<b>Sources documentaires disponibles (études, protocole d'accord, etc.)</b>	

Lister ici les documents relatifs au projet qui sont à disposition de l'institution

- ✓ Document de Stratégie
- ✓ DAO
- ✓ Décision créant le comité Technique de réforme du Secteur des Déchets